

Le 07/11/2013 dans Emploi public

Effectifs, salaires : tous les chiffres de la fonction publique



Effectifs, salaires : tous les chiffres de la fonction publique

Selon le rapport 2013 que vient de publier la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), les effectifs de la fonction publique et les salaires des agents sont en baisse. Le document constate une faible mobilité entre les trois versants du secteur public.

Selon le rapport 2013 que vient de publier la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), les effectifs de la fonction publique et les salaires des agents sont en baisse. Le document constate une faible mobilité entre les trois versants du secteur public.

Dans son rapport annuel, publié le 5 novembre, la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) balaye tous les secteurs de la sphère publique : effectifs, salaires, mobilité, particularités de chaque versant de la fonction publique. Une véritable mine

5,4 millions d'agents publics. *“La fonction publique représentait fin 2011 20,4 % de l'emploi total en France (contrats aidés inclus), soit 5,4 millions d'agents”,* indique le rapport annuel. Un chiffre en légère baisse sur un an (- 0,4 %) malgré de fortes disparités entre les trois versants :

- La fonction publique hospitalière représente la plus forte croissance, avec une hausse d'1,7 % de ses effectifs en 2011. La masse salariale augmente principalement dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées (+ 4,5 %) et dans les hôpitaux (+ 1,5 %), alors qu'elle diminue dans les autres établissements médico-sociaux (- 0,9 %).

- *“La croissance de l'emploi territorial ralentit de manière continue”,* indique le rapport. Après une forte croissance entre 2002 et 2010, la progression des effectifs de la fonction publique territoriale en 2011 est d'1,1 %.

- Seule la fonction publique d'État voit le nombre de ses agents diminuer (- 2,4 %). Une baisse continue depuis 2006, permise par la réduction des effectifs dans les ministères – principalement au sein des ministères de l'enseignement – qui *“n'est pas compensée par la hausse limitée observée dans les établissements publics à caractère administratif”,* constate le rapport.

1 agent sur 6 est un contractuel. Dans les trois versants, *“la part des non-titulaires est passée de 14,3 % à 16,8 % des effectifs entre 2000 et 2011”,* souligne la DGAFP. Avec une augmentation moyenne de 2,5 % par an sur la période (contre + 0,9 % pour l'ensemble des agents), le recours à des contractuels a donc été privilégié.

La fonction publique se distingue du secteur privé par une *“population plus âgée et plus féminisée”,* avec 61 % de femmes. Elles sont pourtant sous-représentées dans les emplois d'encadrement supérieur et de direction, malgré la *“mise en place d'un suivi spécifique de leurs nominations par le secrétariat général du gouvernement et la DGAFP”* et des progrès attendus pour 2013.

Faible mobilité “inter-fonctions publiques”. Sur 3,6 millions d’agents titulaires civils en 2010 et 2011, seul 0,2 % est passé d’un versant de la fonction publique à un autre. Pour ceux-là, la destination principale est la fonction publique territoriale, qui a recruté *“79,9 % des agents de la fonction publique d’État en mobilité inter-fonctions publiques, et 72,7 % des agents de l’hospitalière”*.

3,5 % des agents ont connu une “mobilité catégorielle”, c’est-à-dire un passage en catégorie hiérarchique supérieure. Les plus concernés sont les fonctionnaires de catégorie B : 12,6 % d’entre eux ont progressé dans la hiérarchie, contre 1,2 % pour la catégorie C et 0,6 % pour la catégorie A. Cette dernière accueille 80 % des agents en mobilité catégorielle.

Des salaires en baisse. Sans surprise, du fait de qualifications plus élevées, la fonction publique d’État affiche le salaire moyen net mensuel le plus élevé, à 2 434 euros, devant les établissements publics de santé (2 208 euros) et le secteur privé (2 130 euros). La fonction publique territoriale présente le salaire moyen net le plus bas, à 1 823 euros mensuels. Une différence expliquée par une très forte présence des agents de catégorie C dans la territoriale, alors que les cadres sont plus nombreux à l’État.

À noter que les trois versants enregistrent une baisse de salaire en euros constants : - 0,1 % pour l’État, - 0,6 % pour l’hospitalière et - 0,8 % pour la territoriale. En fait, les primes et rémunérations, *“dont l’évolution reste dynamique”*, n’ont pas compensé la hausse des prix constatée sur la période. *“Pour 16,2 % des agents de l’État, le salaire net a moins progressé que l’inflation”*, note ainsi la DGAFP.

Raphaël Moreaux

SNASUB - FSU

SYNDICAT NATIONAL
DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE
ET DES BIBLIOTHÈQUES



Le SNASUB/FSU au service des personnels administratifs, ITRF et des Bibliothèques de l'académie d'Amiens